

L'INDEMNITÉ DE GUERRE

ET LA

Conscription des Richesses de l'Allemagne ⁽¹⁾

La question de l'indemnité de guerre est aujourd'hui au premier rang des préoccupations des nations de l'Entente. Depuis la signature de l'armistice, on cite volontiers des chiffres sur le montant de l'indemnité. A entendre certains, l'Allemagne devrait payer à la France au moins 340 milliards de francs. A lire d'autres publicistes, la dette de l'Allemagne envers l'Entente serait de 2.000 milliards (2).

Je ne chercherai point à faire le départ entre la vérité et l'erreur que renferment ces affirmations. Car j'estime que si l'on persuade au public que la dette de l'Allemagne à l'égard des Etats de l'Entente s'élève à ces chiffres énormes, on enracine dans l'opinion un préjugé qui risque de mener à des déceptions et d'occasionner de grandes perturbations dans l'économie des nations.

En écrivant qu' « il faut d'abord que l'Allemagne reconnaisse sa dette » et que « nous verrons ensuite comment la lui faire payer », ne laisse-t-on pas entendre que la bourse de l'Allemagne est pour ainsi dire inépuisable ?

(1) Le livre du Professeur Jastrow, de l'Université de Berlin : *Gut und Blut fürs Vaterland*, Berlin, 1917, qui expose un plan magistral de « sacrifice des fortunes », pour amortir une grande partie de la dette de guerre allemande, m'a fourni des éléments très précieux pour cette étude. Cet auteur ne prévoyait pas la victoire de l'Entente, au moment où il a écrit son livre, et ne croyait pas ainsi mettre entre nos mains un moyen extrêmement ingénieux pour assurer le paiement de l'indemnité de guerre.

(2) Je n'envisage ici que l'indemnité de l'Allemagne, les indemnités austro-hongroise, ottomane et bulgare soulevant des difficultés d'un ordre tout à fait autre.